



## Recherches Généalogiques Ville de Strasbourg - 67000

Sont détenus à la :

### *Mairie de Strasbourg*

Service de l'état civil  
1 parc de l'Etoile  
67076 Strasbourg cedex  
Tél : + 33 (0)3 68 98 68 98  
Fax : + 33 (0)3 68 98 56 88  
Courriel : [courrier@strasbourg.eu](mailto:courrier@strasbourg.eu)  
[www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu)

les actes de :

- Naissances de 1919 à l'année en cours
- Mariages de 1940 à l'année en cours
- Décès de 1940 à l'année en cours

Type de document fourni :

Sont délivrables à tout requérant :

- Les extraits de naissance ou de mariage sans filiation ;
- Les copies d'actes de décès.

>>> L'obtention de copies intégrales ou d'extraits d'actes de naissance et de mariage avec filiation des actes de moins de 75 ans est soumise à un certain nombre de règles :

- ces actes ne sont remis qu'à l'intéressé, à ses parents, grands-parents, enfants, conjoint, représentant légal, Procureur de la République...
- en application du décret 2017-890 du 6 mai 2017, il appartient au requérant d'indiquer dans sa demande la filiation de la personne titulaire de l'acte (nom + nom de naissance de la mère) et le prénom usuel de ses parents.

Remarques :

- Les actes d'état civil sont gratuits.
- **Le service de l'état civil n'effectue pas de recherches généalogiques.** Par conséquent il vous appartient de nous indiquer les noms (nom de naissance pour les femmes mariées), prénom et date de l'événement des personnes recherchées.



Sont détenus aux :

## *Archives de la Ville de Strasbourg et de l'Eurométropole*

32 avenue du Rhin -- 67100 Strasbourg

Tél. : + 33 (0)3 68 98 51 10 - Fax : + 33 (0)3 68 98 56 14

<http://archives.strasbourg.fr>

courriel : [archives@strasbourg.eu](mailto:archives@strasbourg.eu)

Horaires d'ouverture :

lundi – mercredi – jeudi - vendredi de 9 h à 17 h,

mardi de 13 h à 17 h

Les Archives de la Ville et de l'Eurométropole n'effectuent pas de recherches si la demande est imprécise ou si les actes sont mis en ligne par les Archives de la Ville ou les Archives Départementales.

les registres de la Ville de Strasbourg uniquement:

- Naissances de 1793 à 1918
- Mariages de 1793 à 1939
- Décès de 1793 à 1939

Sont en ligne ([www.archives.strasbourg.eu](http://www.archives.strasbourg.eu)) les actes suivants dont l'événement a eu lieu à Strasbourg :

- naissances avec mentions marginales jusqu'en 1916
- mariages jusqu'en 1922,
- décès jusqu'en 1939

Les archives de la Ville et de l'Eurométropole détiennent également les actes de baptême des paroisses strasbourgeoises depuis 1523, ainsi que les registres de population (état des habitants de chaque immeuble, avec date d'arrivée et de départ) de 1795 à 1870, ainsi que les fichiers domiciliaires, communicables pour la période 1870-1940.

\*\*\*\*\*

Sont détenus aux :

## *Archives départementales*

6 rue Philippe Dollinger – 67100 Strasbourg

Tél. : 03 69 06 73 06 / Fax : 03 69 33 21 39

<http://archives.cg67.fr>

courriel : [archives@cg67.fr](mailto:archives@cg67.fr)

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 00

- les registres de l'ensemble des communes du Bas-Rhin, jusqu'en 1912
- les registres de la ville de Strasbourg jusqu'en 1912 (décès jusqu'en 1922)
- les registres de l'arrondissement judiciaire de Saverne jusqu'en 1912

ont été mis en ligne par les Archives Départementales et peuvent être consultés et imprimés depuis votre domicile [www.archives.cg67.fr](http://www.archives.cg67.fr)

Après cette date, les registres se trouvent dans les mairies respectives.